



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-75112>

Département(s) de publication : **74, 73, 01, 38, 69**

Annonce n° **24-75112**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Département De La Haute-Savoie

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22740001700074

**Ville :** ANNECY

**Code postal :** 74041

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 74, 73, 01, 38, 69

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1491579>

**Identifiant interne de la consultation :** 2024M0033

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Mme Catherine Adami

**Numéro de téléphone du contact :** +33 450332142

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une lettre présentant la candidature accompagnée des pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ainsi que, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les cotraitants (Dc1). Si le candidat est en redressement judiciaire, il peut joindre la copie du ou des jugements prononcés à cet effet permettant d'apprécier la poursuite de l'activité. Une déclaration sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir en application des articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique (Dc1)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers

exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le Département a fixé comme minimum de capacité financière la présentation d'un chiffre d'affaire annuel supérieur à 2 fois le montant du marché

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années. Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. La preuve de la capacité professionnelle peut être apportée par tout moyen, notamment la preuve de qualifications professionnelles probantes. Le pouvoir adjudicateur a fixé comme niveau minimum de capacité professionnelle la production des labels suivants : - Label Plante bleue - Certification de production « Végétal local » Le pouvoir adjudicateur accepte tout moyen de preuve pour justifier de ce minimum de capacité professionnelle, dont la production de références récentes (moins de 3 ans) sur des prestations similaires. L'attention du candidat est attirée sur le fait que s'il souhaite que soient pris en compte les capacités d'autres opérateurs économiques, notamment de sous-traitants. Il doit apporter la preuve qu'il disposera de ces derniers pour l'exécution du marché en produisant soit un engagement écrit du ou des sous-traitants, soit un contrat de sous-traitance de type Dc4

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 26/07/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Autorisée

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 55% Prix : 45%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Protection de la RD 1005 contre les chutes de blocs - Fourniture de semences, plantes finies et plants forestiers

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 03121100

**Type de marché** : Fournitures

**Description succincte du marché** : Cette consultation réalisée dans le cadre de l'aménagement de la RD 1005, en sortie de Meillerie, porte sur : - Prestations de prélèvement de matériel végétal (graines, plantes, échantillon de plante type bouture, rhizome...), - Prestations de production de semences, plantes finies et plants forestiers Lieu d'exécution : RD1005, à la sortie de Meillerie, au niveau du merlon et en face du merlon pour les prestations de prélèvement, périmètre pouvant être élargi au besoin. Les prestations relèvent de la catégorie 2 au sens du Code du travail (Loi n° 93-1418 sur 31 décembre 1993)

**Lieu principal d'exécution du marché** : DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE Direction Routes Dir. adjointe Grands Projets 23 rue de la paix 74041 - ANNECY CEDEX

**Durée du marché (en mois)** : 30

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 27/06/2024

